

# Compte rendu Conseil d'Administration Comité des Fêtes Chancé

Vendredi 19 Avril 2013

## PRESENTS

Joseph Boutruche, Président  
Renée Fougères, Vice Président  
Trésorière, Christiane Le Port  
Didier Gourdon, Secrétaire  
Yves Mallet, Secrétaire Adjoint

Stéphanie Naudot  
Noëlle Moriss  
Grégory Moriss  
Debbie Gourdon

## ORDRE DU JOUR

- Adoption du Compte Rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire
- Vide Grenier
- Définitions du Règlement Intérieur

## ADOPTION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire, Articles 1 - 11, 13 - 16, et 12 adoptés à l'unanimité.

Résolution de la publication

## VIDE GRENIER

1. La Comité des Fêtes prend tout à sa charge pour le vide grenier, (dépenses et recettes).
2. Proposition d'invitation à l'Association des Palets pour un concours pendant le vide-grenier. Joseph Boutruche doit prendre contact avec le Président du Palets pour les inviter.
3. Proposition de séparation des recettes de la Buvette entre la Comité des Fêtes et l'Association des Palets. La buvette des Palets fournira les galettes saucisses, et le Chancéen des moules frites.
4. Déclaration en Préfecture: Elle doit précéder l'événement de 2 mois. A cet effet le public s'habitue à la date alors qu'il n'y a pas d'autres braderies aux alentours, le 4 août.
5. Création d'Affiche: Noëlle Moriss s'occupe de la création. Flyers, planche en bois au rond-point du Ballon annonçant l'événement. Yves Mallet doit obtenir les meilleurs tarifs d'impression.
6. Didier Gourdon contactera Le Journal de Vitré afin d'obtenir une annonce et couverture médiatique.
7. Invitation des exposants de l'année dernière, si possible par courriel.

8. Ouverture de discussion pour la couverture des dépenses de communication avec la banque et les partenaires possibles. Didier Gourdon doit fournir les coordonnées du Directeur de l'Agence CMB à Chateaubourg. Joseph Boutruche et Christiane Le Port prendront rendez-vous.
9. Prochaine réunion de préparation pour le vide-grenier, vendredi 24 mai 2013 à 20h00 avec l'ordre du jour suivant:

Présentation du Comité des Fêtes  
Préparation du Vide-Grenier  
Cotisations des participants  
Invitations des nouveaux participants et anciens participants du Vide-Grenier 2012  
Répartitions des rôles et des tâches  
Idées et questions diverses

## REGLEMENT INTERIEUR

1. Article 12: Motifs d'Absence. Décès/Maladie/Contrainte Professionnelle. Si un membre est absent pour 3 réunions consécutives sans excuse recevable (voir ci-dessus) ce membre sera considéré comme démissionnaire.
2. Article 14: Indemnité. Le barème kilométrique est fixé à 0,30 € pour tout trajet ou mission spécifique en accord avec le bureau.

## DIVERS

1. Communications et liste de diffusion à centraliser chez le Secrétaire.
2. Création d'une adresse courriel xxx.cfc@orange.fr.
3. Réflexion sur le Téléthon 2013 - participation du CFC avec caisses à savon, cours du Solex?

Rappel: Prochaine réunion 24 mai 2013 à 20h00